



vol d'enveloppe securise dans un coffre

Par **isabelle2011**, le **05/10/2011** à **21:29**

bonjour

voila une enveloppe a ete remise dans le coffre de ma boutique un vendredi soir et le lundi matin ma collegue a donne les enveloppes a la brinks mais na pas fait attention la brinks note 3 enveloppes mais agarafe 4 languettes de sacs ce week end la nous etions 4 a avoir acces au coffre comment prouvez mon innocence quels sont les risques pour moi .
une plainte contre X a ete deposer et un service fait ses recherches pour ce vol

Par **P.M.**, le **05/10/2011** à **21:40**

Bonjour,

Ce serait plutôt à votre éventuel accusateur de le prouver...

Par **isabelle2011**, le **05/10/2011** à **21:45**

merci beaucoup de m avoir repondu je suis un peu inquiete car moi je n'y suis pour rien . en plus je dois partir bientot pour suivre mon mari pour mutation j'ai pas envie d'etre licenciee pour faute grave .

Par **isabelle2011**, le **06/10/2011** à **15:40**

bonjour

voila je suis en attente de me faire auditionner par le service securite et la police je vais partir biento pour la mutation de mon conjoint .aurais je le droit a mes indemnites ou s'il ne trouve pas le coupable ont ils le droit de geler mon depart ?
dois je en parler a quelqu'un comme la DRH ?
cordialement

Par **P.M.**, le **06/10/2011** à **17:42**

Bonjour,

De toute façon, y compris pour faute grave ou lourde, tout licenciement ouvre droit à indemnisation par Pôle Emploi et si vous démissionnez avant sa notification à la suite de la mutation de votre conjoint l'employeur ne peut pas la refuser ou la reporter mais il pourrait pendant le préavis quand même conduire une procédure de sanction à condition d'en avoir le motif...

Sur un plan pénal, la procédure peut de toute façon se poursuivre...